



CONNAISSEZ-VOUS L'A.D.I.R. ?

Association de **D**éfense des **I**nsuffisants **R**énaux

Nous sommes **une association de patients**, tous insuffisants rénaux et qui, comme vous, sommes en hémodialyse, en dialyse péritonéale ou transplantés.

***Quand on souffre d'insuffisance rénale,
c'est difficile d'en parler, sauf à quelqu'un qui vit la même chose.***

Nos buts et nos actions

➤ Une aide sociale

- Collaboration avec les services sociaux des hôpitaux où nous sommes présents pour répondre aux demandes des patients
- Création d'un poste d'Assistant Social polyvalent en juin 2018, il est présent aux côtés des patients et des proches pour répondre aux questions concernant les revenus, demandes de reconnaissance de handicap, difficultés de vie rencontrées,...
- Mandat auprès de l'INAMI pour représenter et défendre les intérêts des insuffisants rénaux
- Nous représentons les patients insuffisants rénaux auprès de la Ligue des Usagers des Services de Santé (La LUSS) qui représente l'ensemble des associations de patients

➤ Un rôle d'information

- Centre de documentation sur l'insuffisance rénale, la diététique, ... (accessible à tous)
- Revue trimestrielle «Horizon» envoyée aux membres de l'asbl
- Des réunions d'informations
- Des réunions rencontres entre patients
- Participation à la formation de futurs soignants, à des exposés dans des écoles, à des colloques, à des sensibilisations au don d'organes,...

➤ Les loisirs

- Vacances pour les dialysés et transplantés avec un encadrement médical
- Des visites guidées et des excursions adaptées
- Des repas, des goûters

Rejoignez-nous, nous serons heureux de vous rencontrer !

Etre membre de l'A.D.I.R.

En payant une cotisation annuelle à l'association, vous marquez votre soutien, votre confiance et votre solidarité envers l'ADIR et nos buts poursuivis.

Ensemble, nous sommes plus forts !

Lorsque l'ADIR est en contact avec les autorités pour défendre les insuffisants rénaux, nous aurons plus de poids si nous avons plus de membres derrière nous.

La cotisation annuelle est fixée à **20 €**. (Cpte : BE 68 2100 2351 1034) en mentionnant la communication « COTISATION ».

L'association peut délivrer une exonération fiscale pour tout don annuel à partir de **40 €** au même compte en mentionnant la communication « DON ».

A partir d'une cotisation de 20€/an Les membres de l'association reçoivent chez eux la revue trimestrielle HORIZON traitant- de l'insuffisance rénale, la diététique, le psycho-social....

Enfin, vous pouvez nous soutenir en achetant une « carte de soutien » au prix de 10€ à notre local ou lors de nos stands.

Afin de compléter notre listing, et d'optimiser ainsi les contacts que nous pourrions avoir dans l'avenir, pourriez-vous, s'il vous plaît indiquer en communication sur votre bulletin de virement si vous êtes en dialyse, en D.P., greffé ou sympathisant ainsi que votre centre de soin présent ou passé.

Ces renseignements nous permettront de vous faire parvenir plus rapidement différents documents ou autres renseignements qui vous sont destinés.

Le saviez-vous ?

L'ADIR est là pour vous soutenir, vous informer et vous reconforter dans des moments difficiles, ne l'oubliez pas !

Communiquez-nous vos aspirations et vos attentes. Nous y répondrons dans la mesure de nos possibilités.

Nos coordonnées :

A.D.I.R. Route de Lennik, 808 à 1070 Bruxelles

Notre local est situé à Erasme (Route 67)

Tél : 02/555 39 32 – 0487/346 154

E mail : adirasbl@gmail.com

Site internet : www.adirasbl.be

Page Facebook : Adir asbl